



INFO TRAVAUX

**Mise en sens unique de l'avenue
Henry-Warnery et du chemin de
Prellionnaz**

**Travaux de construction d'un
giratoire au carrefour avenue Henri-
Monod/avenue Henry-Warnery**

Morges, le 23 juillet 2020

N./REF : Projets/0729B/2/2.05/YCT

AFFAIRE TRAITEE PAR : Yannick Cuenot

Madame, Monsieur,

Le Service infrastructures et gestion urbaine de la Ville de Morges vous informe que, dans le cadre des travaux de construction d'un giratoire au carrefour avenue Henri-Monod / avenue Henry-Warnery, les restrictions de circulation suivantes seront mises en place **dès le 13 juillet 2020 pour une durée approximative de 2 mois** :

- **Av. Henry-Warnery** : circulation motorisée autorisée uniquement dans le sens montant sur le tronçon compris entre l'avenue Henri-Monod et le chemin de Tolochenaz (direction Chigny) ;
- **Ch. de Prellionnaz** : circulation motorisée autorisée uniquement dans le sens descendant (direction centre-ville).

Ces restrictions de circulation ne concernent pas les cycles qui pourront continuer à emprunter l'avenue Henry-Warnery et le chemin de Prellionnaz dans les deux sens, à l'exception du tronçon de l'avenue Henry-Warnery jouxtant le chantier. Sur ce dernier, dans le sens descendant, les cycles devront emprunter à pied le trottoir.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021 823 03 20 pour tout complément d'information. Vous pouvez également consulter le site www.morgesavenir.ch pour plus d'informations sur les chantiers en cours.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

VILLE DE MORGES
Infrastructures et gestion urbaine
Services techniques

Mise en sens unique de l'avenue Henry-Warnery et du chemin de Prellionnaz

